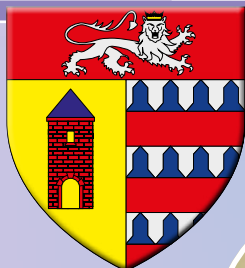


Foisches *infos*

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL • juillet 2020 • N° 32



Le mot du Maire

Chers Amis,

Les vacances d'été approchent après une longue période de confinement, qui a bouleversé notre mode de vie et nos habitudes.

Le retour à la normale s'amorce petit à petit, même si nous devons continuer à respecter les consignes imposées, avec notamment l'application des gestes barrières. Nous retrouvons malgré tout le plaisir des joies en famille, entre amis, entre collègues de travail.

La vie de la commune repart elle aussi de manière progressive. Une des premières décisions de la nouvelle équipe municipale est l'annulation de la fête du mois d'août, en raison des mesures gouvernementales prises pour éviter la propagation du virus Covid 19. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la prochaine édition en 2021 !

Du côté de l'intercommunalité, nous allons bientôt désigner la nouvelle équipe dirigeante de la Communauté de Communes ARDENNE RIVES DE MEUSE. Les petites collectivités se doivent de faire entendre leur voix et d'unir leurs forces, afin de préserver les acquis et les intérêts de chaque entité, mais aussi de pouvoir être force de propositions avec toute la sérénité qui s'impose.

Côté pratique, vous avez reçu votre facture d'eau du premier semestre 2020. Ainsi que je vous l'avais précisé dans un précédent bulletin, les Régies Intercommunales de l'Alimentation de l'Eau Potable et de l'Assainissement assurent désormais la gestion des services et établissent les factures. Le mémoire du premier semestre est basé sur un estimatif, à partir des consommations de 2019. La deuxième facture semestrielle tiendra compte du relevé réel et reprendra la consommation estimative.

En attendant de nous retrouver à la rentrée, je vous souhaite de passer d'agréables vacances et de profiter de ces belles journées, qui s'annoncent, tout en respectant les consignes de sécurité. Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Le Maire,
Richard DEBOWSKI

Mairie

Route Charlemont
08600 FOISCHES

Tél. : 03 24 42 07 03
Fax : 03 24 42 22 34

mairie.foisches@wanadoo.fr

Ouverture au public

Le lundi, mardi et
mercredi
de 10h00 à 11h00
de 16h00 à 17h00

Le jeudi
de 10h00 à 11h00
de 18h00 à 20h00

Le vendredi
de 10h00 à 11h00

Bulletin d'information Municipal
de Foisches

Directeur de publication :
Richard Debowski

Rédaction :
Stéphanie Yol

Comité de lecture :
Le Conseil Municipal

Dépôt légal : juillet 2020

Imprimé sur du papier PEFC
Tirage à 130 exemplaires

Conception graphique et réalisation
Caligrafik
studio@caligrafik.com | 06 76 72 15 44

Marché aux fleurs

En raison des mesures sanitaires liées au COVID 19, le traditionnel marché aux fleurs n'a pas pu avoir lieu cette année, les manifestations et rassemblements étant interdits.

Les habitants du village ont reçu un bon de 20 € et deux options s'offraient à eux.



Soit ils se rendaient aux Floralies Givetoises à Givet choisir leurs fleurs et faire valoir leur bon, soit ils remplissaient le bon de commande qui accompagnait le bon d'achat et ils étaient ensuite livrés à domicile, le dimanche 24 mai.

Notre beau village est donc encore bien fleuri cette année.



Travaux en cours



Suite à la pandémie du COVID 19, le chantier de construction des 4 habitations construites par la commune a pris 2 mois de retard. Les travaux ont repris en mai et les locataires devraient prendre possession des lieux début octobre.

La société « Les floralies Givetoises » va réaliser tous les aménagements en matière d'espaces verts (pose des portails, graviers, pelouse, pose de chalets de jardin et de carports). Des cuisines équipées seront également installées par la Sasu SA RÉNOVATION à CHOOZ, dans chaque logement comprenant évier, hotte et four.

Il est rappelé que les habitants de Foisches étaient prioritaires pour la location de ces logements et avaient jusqu'au 15 juin 2020 pour faire part de leur intérêt pour une location. Des candidatures ont été reçues et la sélection sera effectuée au cours de la première quinzaine de juillet.



COVID-19 CORONAVIRUS

Dotation de masques

La Commune a commandé via l'Agence Régionale de Santé 5 000 masques pour la protection de ses habitants.



Malheureusement, la commande, passée en avril, ne nous a pas été encore livrée, en totalité.

Ouverture au public de la Mairie

Pendant la période estivale, le secrétariat sera ouvert :

- les lundis, mardi et jeudi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- les mercredi, vendredi : de 10 h 00 à 12 h 00

Parts de bois

Nous vous rappelons que l'abattage et le stérage doivent être terminés pour le 20 août 2020.

Afin de favoriser au mieux les rejets, les souches doivent être coupées à ras de terre.

Le débardage est autorisé jusqu'au **30 septembre 2020**.

Elections Municipales

Le Conseil Municipal, élu en mars dernier, a tenu sa première réunion, le dimanche 24 mai à 10 h 00, à huis clos, à la salle polyvalente, et en respectant les mesures barrières liées à la crise sanitaire du COVID 19.



Richard DEBOWSKI a été réélu Maire, à l'unanimité. Fabrice JOUNIAUX et Stéphanie YOL ont été réélus, à l'unanimité, respectivement, 1^{er} et 2^e Adjoint au Maire.



Composition du Conseil Municipal

Richard DEBOWSKI,
Maire
Fabrice JOUNIAUX,
1^{er} Adjoint
Stéphanie YOL,
2^e Adjoint

Annie DUBOIS,
Joël VANASVELD,
Stéphane HAUSSARD,
Ghislain VANBESSELAERE,
Nasser MOUSSAOUI,
Damien ROBINET,
Jacques DUSSART,
Donovane MIGNON

Les élus ont pris la pose devant la mairie mais équipés du masque de protection.

Conseil Municipal

Séance du 12 juin 2020

Le Conseil Municipal s'est à nouveau réuni le vendredi 12 juin pour une séance au cours de laquelle ont été composées les différentes commissions.

Ainsi les nouvelles Commissions sont composées comme suit :



COMMISSION des FINANCES

YOL Stéphanie – MOUSSAOUI Nasser
JOUNIAUX Fabrice – ROBINET Damien
VANASVELD Joël

COMMISSION des TRAVAUX

JOUNIAUX Fabrice – ROBINET Damien
MIGNON Donovanne – VANASVELD Joël
VANBESSELAERE Ghislain

COMMISSION des BOIS

HAUSSARD Stéphane
MOUSSAOUI Nasser
ROBINET Damien – DUSSART Jacques

Membres hors conseil :

LANNOY Christian – WARSEE Marc

COMMISSION du SUIVI des CARRIÈRES

JOUNIAUX Fabrice – YOL Stéphanie
MOUSSAOUI Nasser
VANBESSELAERE Ghislain

COMMISSION de l'URBANISME

JOUNIAUX Fabrice
HAUSSARD Stéphane
DUBOIS Annie
VANBESSELAERE Ghislain

COMMISSION d'APPEL d'OFFRES

Titulaires: JOUNIAUX Fabrice
MIGNON Donovanne – VANASVELD Joël

Suppléants: YOL Stéphanie
MOUSSAOUI Nasser
ROBINET Damien

REPRÉSENTATION au SEIN des DIFFÉRENTES STRUCTURES INTERCOMMUNALES COMMUNAUTÉ de COMMUNES ARDENNE RIVES DE MEUSE

Fabrice JOUNIAUX et Stéphanie YOL ne pouvant siéger au Conseil Communautaire étant salariés de la Communauté de Communes, Annie DUBOIS sera la suppléante de Richard DEBOWSKI.

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE d'ÉNERGIES des ARDENNES (FDEA)

Titulaire: DEBOWSKI Richard
Suppléant: JOUNIAUX Fabrice

PARC NATUREL RÉGIONAL en ARDENNE (PNR)

Titulaire: JOUNIAUX Fabrice
Suppléante: DUBOIS Annie

SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE LA TERRE QUERELLE à AUBRIVES (SIVOS)

Titulaires: DEBOWSKI Richard
JOUNIAUX Fabrice
Suppléants: YOL Stéphanie
VANASVELD Joël

Ramassage des encombrants

Ce service, offert par la municipalité est interrompu pendant la période estivale en raison du surcroît de travail occasionné par l'entretien

des espaces verts. Il reprendra le 1^{er} octobre.

Inscrivez-vous en Mairie si vous souhaitez que les employés communaux

vous débarrassent d'un objet encombrant (sauf déchets verts).



Ramassage des déchets ménagers, bacs à verre et sacs de tri sélectif

Si vous avez égaré votre planning de ramassage, celui-ci est téléchargeable sur le site de la commune:

www.foisches.fr



Aide aux étudiants

L'Aide de la Communauté de Communes aux Études Supérieures (A.C.C.E.S) est une aide de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse pour les étudiants de moins de 26 ans domiciliés sur le territoire communautaire

et inscrits dans un cycle d'aides supérieures.

Le règlement et le dossier de demande d'aide sont téléchargeables sur le site internet www.ccarms.fr

Les dossiers seront disponibles dans

les mairies ou auprès de la Communauté de Communes **à partir du 15 septembre.**

Pour être aidés, les étudiants doivent être âgés de moins de vingt-six ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire.



Rappel des horaires des déchetteries



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
FERMÉE	9h00 - 12h00 13h30 - 18h00	FERMÉE le MATIN 13h30 - 18h00	FERMÉE le MATIN 13h30 - 18h00	FERMÉE le MATIN 13h30 - 18h00	9h00 - 12h00 13h30 - 18h00

GIVET

Déchetterie de la Terre au Pavé
Rue de la Terre au Pavé
Route de Philippeville
Tél. : 03 24 41 82 46

HAYBES

Déchetterie des Dzivages
Zone industrielle – Rue des Mésanges
Tél. : 03 24 41 12 02

VIREUX-MOLHAIN

Déchetterie de la Fonderie
Zone industrielle Sud – Rue Pasteur
Tél. : 03 24 41 03 97

REVIN

Route Départementale 988
Tél. : 03 24 41 00 97

Le dépôt devant la déchetterie est strictement interdit !
Merci de respecter les horaires d'ouverture.

Opération "Tranquillité Vacances"



Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier du service, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie de votre domicile pour vous inscrire, au moins 2 jours avant votre départ.



Plus d'infos et formulaire d'inscription sur : Service-Public.fr

Rappel en image de la réglementation en matière de Bruits de voisinage dans le Département des Ardennes



BRUITS DE MATÉRIAUX, ANIMAUX OU PERSONNES

- ✂ ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
- 🚲 ACTIVITÉS SPORTIVES
- 🎧 ACTIVITÉS CULTURELLES OU LOISIRS

BRUITS EXCESSIFS INTERDITS

TRAVAUX AUTORISÉS UNIQUEMENT

LUNDI AU VENDREDI

SAMEDI



DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS



SANCTIONS INFRACTIONS CONSTATÉES PAR



LA POLICE MUNICIPALE



LA GENDARMERIE



AGENTS COMMISSIONNÉS OU ASSERMENTÉS

68 €
D'AMENDE

